## Décrets, arrêtés, circulaires

## **MESURES NOMINATIVES**

## MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret du 5 juillet 2021 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République du Rwanda - M. ANFRE (Antoine)

NOR: *EAEA2118248D* 

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la Constitution, notamment son article 13;

Le conseil des ministres entendu,

## Décrète:

- **Art. 1**er. M. Antoine ANFRE, conseiller des affaires étrangères hors classe, est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République du Rwanda.
- **Art. 2.** Le Premier ministre et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française. Fait le 5 juillet 2021.

Emmanuel Macron

Par le Président de la République:

Le Premier ministre, JEAN CASTEX

> Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, JEAN-YVES LE DRIAN